

JOURNÉE INTERSYNDICALE DE GRÈVE DANS LA FONCTION PUBLIQUE, LES DOUANIERS EN COLÈRE SE MOBILISERONT AUSSI !

Alors que le gouvernement durcit l'austérité et la smicardisation des agents publics et souhaite maintenant s'attaquer au régime indemnitaire, notre Direction générale accélère le démantèlement de nos missions.

Alors que l'intersyndicale s'est opposée à l'article 9 de la loi Ripost, le Directeur général, lui, s'est fait le fossoyeur de la douane en s'y déclarant favorable lors des auditions à l'Assemblée nationale !

Nous le savons tous : faire exécuter nos missions par les gendarmes et policiers, c'est prendre le risque réel de l'invisibilisation de notre Administration. En refusant de défendre ses agents et en rompant la confiance avec ses représentants, la DG a abandonné les douaniers.

Alors qu'aucune cartographie n'est annoncée pour l'ensemble des services malgré nos demandes, les 545 créations d'emplois annoncées sur 4 ans dans le plan douane 2030 sont une réponse aussi tardive que décevante et totalement déconnectée de la réalité du terrain. Il manque du monde partout, nous sommes submergés par les trafics !!

Alors, le projet c'est quoi ?

- ➡ 419 millions d'euros débloqués mais pas un centime pour nos salaires...
- ➡ le point d'indice qui a perdu plus de 15 % de sa valeur depuis 2017 au regard de l'inflation
- ➡ la suppression de la GIPA
- ➡ la fin des répartitions contentieuses sans info pour le futur dispositif
- ➡ le refus d'ouvrir des négociations indemnitaires
- ➡ et tout cela c'est sans compter les 11 milliards d'euros de coupes dans le budget 2026

Ça suffit !

Dans la dernière période, les attaques et blocages se multiplient également sur de nombreux dossiers : autorisations spéciales d'absence, congés pour raison de santé, mutuelle, etc. Ces dossiers ne doivent

pas être traités comme des thèmes dispersés. Ils participent d'un même mouvement de remise en cause des garanties collectives, de fragmentation des droits et de contournement du statut.

Ce que nous devons exiger :

- ➡ la revalorisation immédiate du point d'indice et son indexation sur l'inflation
- ➡ l'ouverture de négociations indemnitaires pour une mesure générale
- ➡ l'intégration des primes dans le calcul de la retraite
- ➡ la prise en compte de la pénibilité pour les OP/CO travaillant la nuit et en horaires décalés
- ➡ un plan de recrutement massif sous statut de 1200 agents par an pendant 5 ans, pour reconstituer le maillage territorial et renforcer tous les services
- ➡ l'ouverture de nouvelles discussions pour l'abandon de l'article 9 de la loi Ripost pour garantir l'exclusivité et la pérennité de nos missions
- ➡ un moratoire sur les réorganisations, restructurations et fermetures de services
- ➡ l'abrogation du jour de carence et maintien à 100 % du traitement en CMO

**Ne les laissons pas liquider
la Douane et nos droits !**

**Mardi 29 septembre 2026,
toutes et tous en grève
et manifestation !**

Le niveau de vigilance Vigipirate ayant baissé depuis le 22/06/26, les agents de la Surveillance ont retrouvé leur droit de grève (note 26000021du 29/06/26 aux DI/DR)

